

Cartons rouges à l'inspection académique



- 1er carton** : non respect du barème sur le poste animation soutien Figeac.
2^{ième} carton : non respect de la liste d'aptitude direction d'école sur la direction Cahors L Cancé
3^{ième} carton : non respect des règles du mouvement pour l'attribution du poste fléché espagnol de Montcléra.

Le mouvement 2009 cadré par la lettre ministérielle sur les mutations s'est révélé, comme l'avait prévu le SNUipp catastrophique. Il devait permettre un plus grand nombre de mutations : loupé ; il devait permettre des attributions plus nombreuses à titre définitif : loupé.

C'est bien le système de ce mouvement qui est en cause. S'acharner à ne pas vouloir faire une seconde phase avec émission de vœux, c'est vouloir faire le bonheur des gens contre leur gré. A tel point que les PE2 ont obtenu l'autorisation de refuser leur affectation si elle était prise lors de la phase dite d'extension.

Au final, le mouvement c'est plus de mécontentement, (comment expliquer à des collègues ayant reçu de la part de l'administration, une proposition d'affectation que cette dernière est faussée!), plus d'opacité ; plus de stress, plus de travail pour les personnels de l'inspection académique qui ont réussi à faire que ce mouvement ne soit pas plus désastreux.

Presque 50 changements lors de la CAPD. C'est du jamais vu.

La gestion du mouvement cru 2009 était un galop d'essai pour éloigner les organisations syndicales du contrôle des opérations en passant au dessus d'elles (parution des affectations dans les boites iprof avant leur communication aux délégués du personnel), en le rendant opaque.

La volonté du ministre est bien de gérer les enseignants comme dans une entreprise privée, de façon managériale, en s'asseyant sur les règles établies.

Plusieurs fois, lors de la CAPD, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a répété que le barème n'était qu'un élément. Plusieurs fois, lors de la CAPD, les règles ont été bafouées (voir article plus haut).

Le SNUipp demande solennellement le retour à un mouvement à plusieurs phases respectant les règles écrites établies, connues de tous.

Une pétition à signer en ligne : <http://www.snuipp.fr/spip.php?article6256>

Mouvement et atteinte au paritarisme : déclaration du SNUipp à la CAPN :

Cette CAPN se tient alors que dans les départements se déroulent les mouvements intra départementaux. Ces mouvements sont marqués par une réorganisation induite par la note de service sur la mobilité, élaborée sans aucune concertation réelle avec les représentants du personnel. La volonté affichée d'affaiblir le rôle des CAPD et celui des délégués du personnel a rendu plus opaque cette opération administrative essentielle tant pour nos collègues que pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Ces nouvelles règles ont poussé certains inspecteurs d'académie et certains recteurs :

- à établir des règles contre l'avis de l'ensemble des personnels ne correspondant pas à l'organisation du premier degré, notamment sur les vœux géographiques ;
- à vouloir uniformiser des règles pour des départements aux réalités différentes comme à Nancy-Metz ;
- à définir des profils de postes hors barème et hors réglementation de façon autoritaire comme en Isère ;
- à supprimer et ajouter des vœux de façon arbitraire sur des fiches individuelles comme dans les Côtes d'Armor ;
- à refuser de tenir de nouvelles CAPD d'affectation pour les collègues non affectés ;
- à diffuser des informations différentes aux collègues via l'iprof et aux délégués du personnel
- à réduire les possibilités de mobilité par accroissement des postes réservés et fléchés (PE2, langues...) ;
- à revenir sur des engagements pris (bonification pour poste déficitaire par ex.) ;
- à refuser de justifier des choix sur des postes de direction à profil comme à Paris...

Dans des départements, il a fallu tenir des groupes de travail parfois sur plusieurs jours pour corriger les dysfonctionnements dus à votre politique. En Isère, c'est par centaines que les demandes de révisions d'affectations parviennent à l'inspection académique.

Les premiers bilans qui nous sont transmis ne montrent aucune baisse significative du nombre de postes vacants à l'issue du premier mouvement.

Nous continuons de penser que les règles du mouvement doivent faire l'objet d'un dialogue social local. Les personnels, au travers de leurs délégués, doivent être concertés pour cette organisation comme le prévoit le statut de la fonction publique et pas seulement être consultés sur le tableau d'affectation.

Nous exigeons que les délégués du personnel puissent contrôler les affectations avant toute information des collègues. L'administration s'est montrée incapable de répondre aux questions de nos collègues, soit par manque de moyens, soit par incompetence d'officine privée sur le fonctionnement de nos écoles.

Pour ce qui est du rôle technique du ministère, il est urgent de revoir le fonctionnement des vœux géographiques et d'augmenter le nombre de vœux possibles.

Comme pour les mutations inter départementales, il est temps que le ministère revienne à une concertation avec les représentants du personnel. Nous renouvelons notre demande de bilan de cette note de service accompagnée des documents nous permettant de mieux comprendre les aberrations constatées lors des mutations inter départementales.

Enfin, nous avons à plusieurs reprises fait état de mise en cause du droit syndical. L'organisation de réunions, congrès, stages font l'objet d'entraves régulières. La plupart des demandes d'autorisation pour formation syndicale sont refusées, des pressions sont exercées autour des réunions d'information syndicale. Cela vient s'ajouter aux limites imposées à l'exercice du droit de grève lié au SMA. Nous demandons une nouvelle fois qu'un groupe de travail se tienne sur l'exercice du droit syndical pour les enseignants du premier degré.

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28

<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespoullhé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 70 juin 2009 trimestriel

Déposé le 11/06/2009

Ensemble, RDV à la rentrée

Après moult péripéties dont l'administration a le secret... il est enfin là ! On va enfin savoir si on mute ou pas et dans quelle école !!! C' est un moment important dans notre vie professionnelle.

Les nouvelles règles mises en place au nom de l'harmonisation académique, dans la plus grande précipitation et au mépris du paritarisme, n'ont pas fait que des heureux.

Dans toutes les phases du mouvement, l'action des élus SNUipp en CAPD est primordiale, et elle est à la base de la confiance que vous nous accordez. Nous veillons à l'équité, à la transparence dans l'intérêt de chacun et dans le respect des règles départementales...

Les cafouillages, les incohérences, les contradictions du système sont apparus tout au long de l'année et pointent du doigt l'absurdité de cette politique de destruction de tout ce qui fait un service public de qualité.

Nous pouvons d'ores et déjà dire que le mouvement continuera à la rentrée. L'été s'annonce meurtrier dans le privé avec son flot de licenciements, la crise n'explique pas tout.

Avec la disparition de 10 postes, l'affaiblissement des RA-SED, avec la suppression massive annoncée, au budget 2010, de postes dans l'éducation nationale le SNUipp/FSU vous donne rendez-vous pour une rentrée fortement revendicative.

Passage à la hors classe :

Augmentation minimale pour le passage : de 1,6% à 2% mais aussi possibilité de donner un pt aux directeurs (pilotage managérial oblige).

Le nombre de possibilités n'ayant pas encore été fixé, une liste de 20 collègues a été dressée par l'administration en tenant compte (contre l'avis des syndicats) du point supplémentaire pour les directeurs.

(voir compte rendu CAPD sur le site : <http://46.snuipp.fr/spip.php?article886>)

Non, l'école n'est pas une entreprise à manager!

On nous parle de managérisme, de résultats, de performance.

Ces termes sont ceux que l'on rencontre dans les entreprises privées, bien loin du vocabulaire éducatif et pédagogique de notre métier d'enseignant.

Nous refusons de cautionner cette mise en marche d'une pseudo culture de la performance, déjà remise en cause par les crises économiques, sociales et financières du néo libéralisme.

Le SNUipp s'est engagé tout au long de l'année à résister et à lutter contre cette dérive.

Une note de service concernant les inspections est parue. Elle donne tout pouvoir aux IEN sur le déroulement de carrière des enseignants, signant la mort à brève échéance du système égalitaire des promotions. C'est la méritocratie, la mise en concurrence des enseignants, des écoles.

Sommaire

Page 1 : Edito : RDV à la rentrée ; Passage à la hors classe ; Non, l'école n'est pas une entreprise à manager !

Page 2 , 3 : Mouvement

Page 4 : Cartons Rouge à l'Inspection Académique ; Mouvement et paritarisme : déclaration du SNUipp

<http://46.snuipp.fr>

